



CONSEIL COMMUNAL  
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 10 février 2011

**Préavis N° 04/2011 concernant le projet de radiation partielle du plan d'extension fixant la limite des constructions du 19 avril 1968 en bordure du chemin des Osches, sur les parcelles communales nos 2303, 2311 et 2473**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 7 février 2011 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 04/2011,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité des voix les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- adopter le projet de radiation partielle du plan d'extension fixant la limite des constructions du 19 avril 1968 en bordure du chemin des Osches, sur les parcelles communales no 2303, 2311 et 2473 ;
- autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessaires.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 7 février 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA  
Ch. du Ressayat 16  
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01  
076/529 26 00  
secretaireduconseil@st-legier.ch